

L'an deux mille vingt six, le mardi trente juin, à dix neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gautier MAES, Maire.

Convocations envoyées le 24 juin 2026

Conseillers en exercice : 29
 Conseillers présents : 27
 Conseillers représentés : 01
 Conseiller excusé : 01
 Conseiller absent : 00

Secrétaire de séance :
 M. BELMANT

Délibération : 45-2026

Etaient présents : M. MAES, M. CONTU, Mme BEAUGRAND, M. VELU, Mme RACINE, M. PONCHON, Mme YGOUF, M. BELMANT, Mme LEMAIRE, Mme HARY, Mme RICHARD, M. DREVELLE, Mme TRICOT, M. NOBLESSE, M. ONDICANA, M. GALLET, Mme GOUDMAND, Mme DAVID, M. MARQUES, Mme DEGUINE, Mme LEJEUNE, Mme DIEVAL, M. CHATELAIN, M. CARPENTIER, Mme SORIN LAMBERT (arrivée à 19h11), M. BAHRI, M. HUGUET.

Elu absent mais représenté : M. PEREZ a donné pouvoir à M. CONTU

Elue absente excusée : Mme FARSI

Elu absent non excusé : /

Décision Modificative n°1 – Budget annexe Cinéma

Monsieur l'Adjoint aux finances rappelle le vote du Budget Primitif en date du 30 avril 2026 et explique qu'il y a nécessité de procéder au vote d'une décision modificative. Il détaille les propositions ci-dessous :

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 011 6358		1 500.00	
D F 65 6588	1 500.00		

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Depenses	Ouvertures		1 500.00
	Réductions		1 500.00
Equilibre	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	1 500.00
Solde Réductions	1 500.00
Ouv. - Red.	

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir DÉLIBÉRÉ, à la majorité, 25 voix POUR et 03 abstentions,

- **ACCEPTE** la décision modificative n°1, présentée ci-dessus, du budget annexe Cinéma de l'exercice 2026.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les actes correspondants.

Cet acte est susceptible d'être déféré devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Pour Expédition Conforme,
Le MAIRE,



Monsieur Gautier MAËS